



> PROCURATION EN DOUANE SIMPLIFIÉE
(en application de l'article 2 bis de l'arrêté du 01/03/57)

Nous soussignés, :

Donnons pouvoir à la société

pour effectuer en notre nom auprès des douanes françaises, l'opération de dédouanement se rapportant aux marchandises ci-après. Au vu des inventaires détaillés que j'ai dûment renseignés et signés, toute omission volontaire ou involontaire quant à la déclaration en douane de marchandises soumises à des prescriptions particulières n'entraînera que ma seule responsabilité.

Toute infraction relevée en cette matière ne pourra que m'être imputée.

Je déclare donc, par la présente, la responsabilité de la société
cas de manquement à la loi.

Fait à

Le

Signature

Red rectangular box for signature

DÉMÉNAGEMENTS - TRANSFERTS - ARCHIVAGE - GARDE MEUBLES - BOX EN LIBRE ACCÈS



1, avenue Leonard de Vinci - 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE - international@rberton.com - www.rberton.com

SARL au capital de 80 000 € - R.C. Orléans 2002 B127 - Siret 440 855 120 00042 - APE 4942Z

N° de TVA intracommunautaire : FR 54 440 855 120

